

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Construire l'avenir 2009-2017 Points saillants

Le secteur de la construction non résidentielle à Terre-Neuve-et-Labrador présente actuellement une vigueur remarquable qui se maintiendra dans l'avenir immédiat, tandis que d'autres provinces sont aux prises avec la récession. L'emploi dans la construction non résidentielle a augmenté rapidement sous l'impulsion d'importants projets industriels. En fait, on prévoit que la croissance dans le secteur de la construction permettra à la province de traverser la récession avec une croissance cyclique de l'emploi qui culminera en 2011. La réalisation de projets à Terre-Neuve-et-Labrador coïncidera avec des périodes de faiblesse dans d'autres régions. Ainsi, des travailleurs qui reviendront seront disponibles pour occuper de nouveaux emplois.

Cependant, de forts courants contraires apparaîtront sous l'effet de la récession et les mises en chantier diminueront jusqu'en 2013. De 2009 à 2011, l'emploi pour les métiers et les professions clés dans le secteur résidentiel se contractera de 30 % environ. Des emplois sont créés en 2009 grâce à l'incidence positive, bien que brève, des mesures fédérales d'incitation à la rénovation. Dans l'ensemble, plus de 1 200 emplois seront perdus dans le secteur de la construction résidentielle entre 2009 et 2011 en raison des conséquences de ces changements à court terme, tandis que les grands projets non résidentiels créeront près de 4 000 nouveaux emplois. Ces changements d'un secteur à l'autre représenteront un défi pour le secteur. Les marchés se stabiliseront là où les travailleurs disposent des compétences et de l'expérience nécessaires pour passer d'un secteur à l'autre.

Les possibilités d'emploi à court terme disparaîtront à la fin de la période puisque les grands projets non résidentiels prendront fin tandis que le cycle baissier se poursuivra dans le secteur de l'habitation. En 2012 et 2013, plus de 2 000 emplois seront perdus dans la construction, et toutes les professions du secteur seront touchées. La main-d'œuvre mobile de Terre-Neuve-et-Labrador pourrait bien trouver du travail dans d'autres provinces pendant cette période.

Une relance de l'emploi s'amorcera en 2014 et se prolongera jusqu'en 2017. Il s'agira d'une solide période de croissance principalement attribuable à de grands projets de mise en valeur des ressources naturelles, qui sont déjà prévus par le secteur. La croissance de l'emploi se fera sentir tant parmi les travailleurs

du secteur résidentiel que parmi ceux du secteur non résidentiel, et la hausse totale sera de 30 % par rapport au niveau d'emploi le plus bas atteint en 2013. La mobilisation de l'importante main-d'œuvre qui sera nécessaire à ce moment-là représentera un véritable défi sur le plan du recrutement. Puisque le profil d'âge de la population de Terre-Neuve-et-Labrador est beaucoup plus élevé qu'ailleurs, un grand nombre de travailleurs prendront alors leur retraite.

Selon l'édition 2009 des rapports *Construire l'avenir* portant sur les autres provinces, les responsables du recrutement de Terre-Neuve-et-Labrador pourraient bénéficier de possibilités dans d'autres provinces vers la fin de la période de prévision. Cette hypothèse repose sur des données incertaines qui se vérifieront beaucoup plus tard, notamment quant au moment et aux circonstances de la réalisation de projets. Toutefois, les présentes prévisions visent à mettre en évidence les difficultés et les possibilités qui pourraient se présenter, tout en suggérant des stratégies sectorielles qui permettraient de répondre aux besoins changeants d'une main-d'œuvre qualifiée en construction.

Compte tenu des solides prévisions en matière d'investissements dans le secteur de la construction non résidentielle, on prévoit que l'emploi dans la construction à Terre-Neuve-et-Labrador croîtra en moyenne de 3,7 % par année au cours de la période de prévision allant de 2009 à 2017, ce qui est de loin le taux le plus rapide par rapport à toutes les provinces. Cela se traduira par la création de 3 200 emplois dans le secteur de la construction au cours des neuf prochaines années. Parmi les principaux projets qui contribueront à la croissance de l'emploi, mentionnons une usine de traitement du nickel, l'expansion de champs pétrolifères, la mise en valeur de mines et des projets hydroélectriques. En outre, il faudra 3 200 travailleurs de plus pour remplacer les travailleurs de la génération du baby boom qui partiront à la retraite d'ici à 2017.

Le tableau au verso présente les cotes d'équilibre des marchés pour les métiers et professions à Terre-Neuve-et-Labrador.

Les mesures sectorielles et gouvernementales de soutien déjà mises en place pour le secteur de la construction devront être maintenues pendant toute la période de prévision. Il sera important que des investissements soient faits dans des programmes d'apprentissage, de formation privée, de promotion de carrière, d'incitation à la mobilité et de santé et sécurité. Grâce à un tel soutien, le secteur sera mieux en mesure de relever les défis liés à la volatilité des marchés, à la mobilisation pour d'importants projets, à la mobilité accrue, au remplacement des travailleurs qualifiés qui partent à la retraite et à l'amélioration des compétences.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS POUR LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chaudronniers	1	4	5	5	2	1	3	3	3	4
Briqueteurs-maçons	2	2	3	2	3	3	4	5	5	4
Charpentiers-menuisiers	2	2	2	2	2	2	3	4	5	4
Finisseurs de béton	2	4	4	3	2	2	3	3	3	3
Évaluateurs en construction	1	4	4	3	2	2	4	4	4	4
Directeurs de la construction	3	3	3	2	2	2	4	5	5	4
Entrepreneurs et contremaîtres	2	4	4	3	2	2	3	4	4	4
Grutiers	1	4	5	5	2	2	4	4	4	4
Électriciens (y compris industriels et de réseaux électriques)	1	4	4	4	2	2	3	3	4	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	2	2	1	2	2	2	3	3	4	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	1	4	4	3	2	2	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	1	4	4	2	1	2	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	1	4	4	4	3	2	4	3	4	4
Peintres et décorateurs	2	2	1	2	2	2	3	3	4	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	2	2	1	2	2	2	3	4	4	4
Plombiers	1	3	4	3	2	2	3	4	4	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	2	3	2	2	2	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	3	2	2	2	2	2	2	3	4	3
Constructeurs de résidences et rénovateurs	5	5	3	3	3	3	4	4	5	4
Couvreurs et poseurs de bardeaux	2	3	3	3	2	2	3	3	3	3
Tôliers	1	4	4	3	2	2	3	3	4	4
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	1	3	4	4	2	2	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	2	3	3	2	1	2	3	4	4	3
Conducteurs de camion	1	4	4	3	2	2	4	4	4	4
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	1	4	5	4	2	2	4	3	3	3

Source : Conseil sectoriel de la construction.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1 Il y a des travailleurs disponibles; il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2 Il y a des travailleurs disponibles pour répondre à un accroissement de la demande.
- 3 La disponibilité de travailleurs peut être limitée par de grands projets, de l'entretien industriel ou d'autres hausses de la demande à court terme.
- 4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs disponibles. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires.
- 5 Il n'y a pas de travailleurs disponibles pour répondre à la demande. La concurrence est intense et les projets ou la production peuvent être retardés ou reportés.

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : www.prévisionsconstruction.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Le rapport complet, *Construire l'avenir, Évaluation du marché du travail de la construction au Canada atlantique de 2009 à 2017*, fait partie intégrante du programme Information sur le marché du travail mis en œuvre par le Conseil sectoriel de la construction; sa version électronique se trouvera à l'adresse www.csc-ca.org plus tard cet été.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des exemplaires du rapport, veuillez communiquer avec le :

Conseil sectoriel de la construction
 220, avenue Laurier Ouest, bureau 1150
 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9
 Tél. : 613-569-5552
 Téléc. : 613-569-1220
info@csc-ca.org

Avril 2009